



Centre aqua-ludique NAUTILOUE

Règlement spécifique concernant l'accès des groupes constitués

1/ conditions administratives

Les groupes ont accès au centre aqua-ludique durant les heures d'ouverture au public.

En été, les groupes ne sont pas admis dans la structure le : mercredi, samedi, dimanche.

Le chef d'établissement a toute latitude pour autoriser l'entrée des groupes à d'autres horaires que ceux prévus au règlement intérieur.

Pour la saison d'été, le créneau horaire possible est de 11h30 à 14h30 UNIQUEMENT. Le départ du Centre aura lieu obligatoirement avant 14h30.

Pour accéder à Nautiloue les groupes doivent en faire la réservation.

Après contact téléphonique, les réservations font l'objet d'un courrier ou d'un fax précisant :

Le nom du centre, groupe ou organisateur, son adresse, son téléphone, le nom du responsable, la date souhaitée avec heures d'arrivée et de départ, le nombre d'enfants ainsi que l'âge, le nombre d'animateurs.

Les réservations sont effectives après avis favorable du responsable du centre aqua-ludique. Un délai d'une semaine est souhaitable.

Les groupes s'engagent à respecter les règles d'utilisation les concernant ainsi que le règlement intérieur.

Tout manquement aux règles du centre aqua-ludique pourra conduire à l'exclusion ou au refus du groupe concerné.

2/ Conditions de réservation

Par courrier ou télécopie au moins 1 semaine avant la date souhaitée en fonction des possibilités du planning.

Les groupes ne peuvent dépasser un maximum de 40 personnes, les vestiaires collectifs sont mixtes. (Prévoir le déshabillage et habillage des filles puis des garçons).

Les animateurs devront être en nombre suffisant et devront respecter et faire respecter le règlement intérieur.

Le nombre cumulé des groupes ne devra pas excéder 80 personnes par jour.

La priorité est donnée aux groupes provenant des communes adhérentes à la Communauté de Communes du Pays d'Ornans lors de la réservation (fax faisant foi).

3 / Conditions tarifaires

(a) **Pour les groupes**

Les tarifs appliqués sont ceux des abonnements enfant et adulte (groupe supérieur à 10).
Les animateurs paient le tarif abonnement adulte.

(b) **Le paiement** est effectué immédiatement à la caisse en chèque, en espèces, en carte bancaire ou par virement administratif sur présentation obligatoire d'un bon de commande de l'organisateur le jour de la sortie.

4 / Conditions de sécurité et d'accueil

Un vestiaire collectif est attribué au groupe en fonction des disponibilités et du nombre d'enfants. Le vestiaire sera fermé à clef et ne sera ouvert que pour le départ (prévoir de ne rien oublier).

Les conditions d'encadrement sont celles qui s'appliquent à la réglementation concernant la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental à l'occasion des vacances scolaires (décret 2006-923 du 26 juillet 2006)

Les animateurs sont au minimum de 1 pour 8 mineurs (- de 6 ans)

Les animateurs sont au minimum de 1 pour 12 mineurs (6 ans et +)

Par soucis de sécurité la structure peut imposer la présence d'un encadrement d'animateurs plus important : soit 1 animateur pour 5 enfants, (enfants de moins de 5 ans ou difficiles).

Les animateurs assurent l'encadrement effectif de leurs groupes **et en assurent la surveillance permanente.**

A l'arrivée sur les bassins, l'animateur signale son groupe au MNS qui leur précise les conditions d'accueil (regroupement des enfants, accès aux toboggans, accès aux bassins...).

Le retour aux vestiaires n'est pas autorisé sauf pour les départs.

Les animateurs comptent les enfants avant et après la baignade.

5 / Conditions d'hygiène

L'accès à la partie bassin n'est autorisé qu'aux personnes en maillot de bain.

Les caleçons sont interdits

Les visiteurs ou accompagnateurs restant habillés ne sont en aucun cas admis dans l'enceinte du centre aqua-ludique NAUTILOUE. Notre centre n'est pas équipé pour recevoir du public non baigneur.

La douche est obligatoire avant la baignade.

Le Président,
J F LONGEOT



FICHE DE RESERVATION Centre aqua-ludique NAUTILOUE

25290 ORNANS
Tel : 03.81.57.58.59 Fax : 03.81.61.16.92

Nom du Centre.....

Adresse du Centre (+ N° tel et Fax).....

Nom du responsable.....

Date(s) souhaitée(s) : **Attention** : pour la saison d'été pas de réservation possible le : Mercredi, samedi dimanche.

.....

.....

.....

Heures d'arrivée et de départ (11h30 – 14 h 30 maxi).....

Nombre d'enfants.....

Age des enfants.....

Nombre d'animateurs.....

Mode de paiement :

Chèque

espèce

CB

Virement administratif
+ bon de commande

RAPPEL

Attendre impérativement l'accord des réservations du centre aqua-ludique NAUTILOUE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Réservation reçue le.....

Confirmation le..... Avec M.....

Dossier suivi par.....

Centre aqua-ludique NAUTILOUE de la Communauté de Communes Pays d'Ornans

*Allée de la Tour de Peilz -25290 ORNANS *03.81.57.58.59 *fax : 03.81.61.16.92*

**www.nautiloue.fr*